

Maître François-Philippe GARNIER,
Avocat inscrit au Barreau de Bonneville
9 avenue de la Libération – 74300 CLUSES
Tel : 04.50.98.34.21 – Fax : 04.50.98.25.43

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur la commune de
SAINT GERVAIS LES BAINS (74170)

Dans un ensemble immobilier en
copropriété dénommé :
« POINTE DES ARAVIS »

Au premier étage du bâtiment B, un
appartement d'une superficie
habitable de 19,78m²,
outre annexes (balcon, cave, et casier à
skis)

**L'adjudication aura lieu en un lot
pardessus de la mise à prix ci-après
indiquée :
30.000,00€
(trente mille Euros) frais en sus.**

Le JEUDI 08 AVRIL 2021 à 14 heures

**au Palais de Justice de BONNEVILLE
Quai du Parquet
74130 BONNEVILLE**

Désignation du bien :

Sur la commune de **SAINT GERVAIS LES BAINS** (74170), 647 rue du Mont Lachat :

Dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété dénommé « **POINTE DES ARAVIS** », figurant au cadastre section A - n°3277 - 643 et 647 rue du Mont Lachat.

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés :

Le lot n°154 : dans le bâtiment B, au 1^{er} étage, un appartement portant le n°14 du plan, comprenant un hall, dégagement avec placard, coin nuit, salle de bains, WC, salle de séjour avec cuisine, balcon, d'une superficie habitable de 19,78 m².

Et la jouissance privative d'un casier à skis.

Avec les 96/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les 212/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B.

Le lot n°117 : dans le bâtiment B, au niveau du sous-sol, une cave portant le numéro 117.

Avec les 1/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les 2/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B.

Etat descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Me CONVERSET alors Notaire à CLUSES le 08 décembre 1988, publié à la conservation

des hypothèques de BONNEVILLE les 10 janvier 1989 et 04 avril 1989 volume 8621 n°6.

Et modificatif suivant acte reçu par Me JAY, Notaire à SAINT GERVAIS LES BAINS le 05 avril 2007, publié à la Conservation des Hypothèques de BONNEVILLE le 29 mai 2007, volume 2007P n°5116.

Occupation :

Lors de l'établissement du procès-verbal de description, l'Huissier instrumentaire a indiqué : *« le logement est actuellement totalement vide de tout bien mobilier, y compris le balcon.*

Le nom du propriétaire figure toujours sur la boîte aux lettres qui semble être relevée. »

Syndic de copropriété :

Cet ensemble immobilier a pour syndic l'AGENCE TISSOT, 110 rue de la République – 74700 SALLANCHES.

Pour une description plus exhaustive, il est possible de consulter le cahier des conditions de la vente au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE sous le numéro RG 20/00741.

Une visite sur place sera organisée le :

VENREDI 26 MARS 2021 de 16 heures à 17 heures.

Par l'intermédiaire de la SAS SAGE ET ASSOCIES, Huissiers de Justice à ANNECY (74000)

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au barreau de BONNEVILLE auprès duquel il

**convient de vous rapprocher pour
pouvoir enchérir.**

**Fait et rédigé à Cluses le 18 février
2021,
Maître François-Philippe GARNIER,
Avocat.**